

**CERSES, ANCo (Analyses Normatives Contemporaines)
Centre Maurice Halbwachs
vous invitent aux**

JOURNÉES DE MÉTAÉTHIQUE

Vendredi 4 et samedi 5 mars 2011

qui se dérouleront

à l'Université Paris Descartes

45 rue des Saints-Pères

Salle des Thèses, Bâtiment Jacob, 5ème étage

Accès: métro Saint-Germain-des-Prés, RER Musée d'Orsay.

[Plan d'accès/map](#)

Ces dernières années l'éthique normative et l'éthique appliquée (bioéthique, éthique de l'environnement, éthique animale) se sont développées en France. On ne peut pas en dire autant de la métaéthique, c'est-à-dire la réflexion sur les concepts de base de l'éthique (normes, valeurs, droits, devoirs, conséquences, dispositions, faits moraux, etc.) et sur les règles élémentaires du raisonnement moral (« devoir implique pouvoir », « de ce qui est, on ne peut dériver ce qui doit être », etc.).

Cette journée est destinée à faire le point sur l'état présent de la métaéthique et ce qu'elle peut apporter aux autres branches de la philosophie morale.

PROGRAMME

Vendredi 4 mars

13h15	Présentation Présidence : Marc Rüegger
13h30-14h15	Anna Zielinska , (ATER, Université Pierre-Mendès-France, Grenoble 2) « Leur métaéthique et la nôtre. Des distinctions apparentes entre la tradition française et anglophone en philosophie morale »
14h15-15h00	Emmanuel Halais , (Maître de conférences en philosophie, Université de Picardie) « G.E. Moore et l'objectivité des valeurs »
15h00-15h45	Patrick Turmel , (Professeur de philosophie, Université Laval-Québec) « Le constructivisme huméen en question »
	Pause
16h00-16h45	Vanessa Nurock , (Maître de conférences, Université de Montpellier) « La naturalisation de la morale : entre normes et faits »
16h45-17h30	Valérie Gateau , (ATER au Département Histoire et Philosophie des sciences, Université Paris 7-Paris Diderot ; chercheur associé au CERSES) « Quoi de neuf en métabioéthique ? »
17h30-18h15	Ariel Colonomos (Directeur de recherches au CNRS) « La préférence pour la stabilité : les prédictions normatives des agences de notation financière »
	Dîner des journées

Samedi 5 mars

	Présidence : Patrick Turmel
9h00- 9h45	Stéphane Chauvier , (Professeur de philosophie, Université Paris IV) « L'asymétrie du bien et du mal »
9h45-10h30	Christine Tappolet , (Professeure de philosophie, Université de Montréal, Chaire de Recherche du Canada en éthique et méta-éthique) « Responsabilité et subjectivité »
	Pause
10h45-11h30	Sarah Stroud , (Professeure de philosophie, McGill University) « Les exigences de la moralité : quelques dimensions métaéthiques »
11h30- 12h15	Stéphane Lemaire , (Maître de conférences en philosophie, Université de Rennes 1) « Une nouvelle objection contre l'analyse des valeurs émotionnelles en termes d'attitudes appropriées »
12h15-13h	Marc Rüegger , « Relativisme méta-éthique et relativisme normatif, ou le relativisme moral justifie-t-il la tolérance? »
	Déjeuner
	Présidence : Marc Fleurbaey
14h00-14h45	Steven Davis , (Directeur de Academics for Higher Education and Development) « Cultural, Social, and Psychological Identity »
14h45-15h30	Pierre Livet , (Professeur de philosophie, Université de Provence) « Une conception dynamique de la méta-éthique. Chaîne de responsabilités et jugement éthique »

15h30-16h15	Isabelle Pariente-Butterlin , (Aix en Provence, CERSES) De la disjonction, I. Ethique ou Métaéthique ? Frederic Nef , (EHESS, Institut Jean-Nicod) « De la disjonction II, Métaéthique ou métaontologie » Pause
16h30-17h15	Solange Chavel , (ENS) « Imagination morale/imagination politique »
17h15-18h	Sandra Laugier , (Professeure de philosophie, Paris-1), « Le perfectionnisme est-il une éthique? »
18h00	Quelques mots de conclusion (très brefs)

Les résumés

Stéphane Chauvier, « L'asymétrie du bien et du mal »

Ces deux formes d'altruisme qui consistent à veiller à ne pas nuire aux autres et à contribuer à l'accroissement de leur bien-être ne sont pas traitées à parité non seulement par la conscience morale commune, mais aussi par les moralistes théoriciens, à l'exception des utilitaristes : il est moralement plus grave d'être malfaisant que de ne pas être bienfaisant. On donnera plusieurs illustrations de cette asymétrie, puis on s'en servira pour reprendre à nouveau frais la question de l'autonomie de l'éthique et de sa rationalité."

Solange Chavel, « Imagination morale/imagination politique »

Certains philosophes contemporains de langue anglaise, comme M. Nussbaum, C. Diamond ou S. Fesmire), ont mis à l'honneur la notion d'imagination en éthique pour modifier la description que nous donnons du processus qui conduit à nos décisions morales. Leur but était de modifier l'analyse métaéthique du jugement moral en accordant un poids particulier à une capacité souvent passée sous silence. Mais la notion d'imagination a également été revendiquée comme un instrument du bon jugement politique, parfois par les mêmes auteurs (M. Nussbaum notamment). On voudrait se demander si c'est du même geste qu'il s'agit dans les deux cas.

Ariel Colonomos « La préférence pour la stabilité : les prédictions normatives des agences de notation financière »

Ce texte examine le rôle des agences de notation financière dans le cas des fonds souverains. Il montre comment et pourquoi les agences de notation font le choix d'admettre des prédictions des opinions sur la capacité des États – à honorer dans le futur leurs dettes – qui sont relativement stables. Ces agences adoptent une préférence normative pour la stabilité au détriment de l'exigence d'exactitude à laquelle sont également soumises ces entreprises.

Steven Davis, Cultural, Social, and Psychological Identity

In the last several decades, identity politics has become increasingly important. On this view, it is not a person qua person who is part of the moral/social/political order, but a person with a particular identity. Therefore, it matters politically, socially, culturally and/or morally whether someone is and identifies himself as having certain characteristics or properties, as for example, a Canadian, a member of a First Nation, aged, disabled, an alcoholic,

woman, a Muslim, etc. Most discussions of cultural/social/political identity concentrate on a narrow range of properties, properties connected with nations, states, and religions, but this leaves out a wide range of properties that are important to people and can play a role in their cultural/social/political identity, for example, being a dancer, a butcher, and even an alcoholic. In fact, it is possible for any property of a person to be part of his identity, if it is important to the way that he lives his life. But what makes a property part of a person's cultural/social/political identity? It is this question which I hope to answer.

Valérie Gateau, « Quoi de neuf en métabioéthique ? »

Si la participation des recherches bioéthiques à l'éthique normative et aux éthiques appliquées est largement admise, les débats métabioéthiques qui constituent depuis une quinzaine d'années une part grandissante des publications et recherches de la bioéthique philosophique (*philosophical bioethics*) sont beaucoup moins connus. Ces débats, initiés en réponse à ce que l'on nomme le « tournant empirique » (*empirical turn*) en bioéthique, reprennent et reformulent pourtant les questions méta-éthiques classiques. Menés par des philosophes et des sociologues bioéthiciens, ils portent sur l'écart entre « is » et « ought », fait et valeur, descriptif et normatif, et proposent différents modèles des liens entre recherche empirique et positionnement normatif. Ils questionnent aussi le rôle des théories morales dans le positionnement normatif et plus largement pour la bioéthique. L'objet de cet exposé est de présenter les principaux éléments de ces débats et de discuter leurs implications.

Emmanuel Halais, « G.E. Moore et l'objectivité des valeurs »

Dans les *Principia Ethica*, Moore défend une forme particulière de réalisme moral, posant tant une « propriété non-naturelle » comme le « bien », qu'un type de vocabulaire spécifique, les mots et les énoncés éthiques. Nous chercherons dans quelle mesure cette tentative est adaptée aux types de phénomènes dont Moore entendait rendre compte, et quel type d'alternative intellectuelle est disponible.

Stéphane Lemaire, « Une nouvelle objection contre l'analyse des valeurs émotionnelles en termes d'attitudes appropriées »

Selon l'analyse des valeurs en termes d'attitudes appropriées, une chose est, disons, admirable si et seulement si on a une raison de l'admirer – je me limiterai ici aux valeurs émotionnelles comme admirable, enviable, etc.. Un des intérêts de cette analyse est de nous promettre une réduction des valeurs en termes de raison. Pour que l'analyse soit satisfaisante, il est toutefois indispensable de déterminer deux choses. D'une part, il faut identifier l'attitude

raisons qui sont pertinentes car si un démon menace de vous tuer si vous ne l'admirez pas, vous avez une raison de l'admirer alors que le démon n'est pas par là admirable. En outre, on peut avoir une raison morale de ne pas rire d'une plaisanterie alors que celle-ci est drôle. Bien que la recherche d'un critère de démarcation se soit avérée très difficile, les exemples précédents suggèrent toutefois que les raisons pertinentes doivent être indépendantes de considérations prudentielles ou morales. Dans ma présentation, je m'efforce de montrer que la thèse de l'indépendance est fautive. Il suit de là que l'analyse proposée est circulaire. La bivalence sensée constituer une analyse n'est pas pour autant fautive mais elle ne nous indique rien sur la nature des valeurs. Elle indique simplement de façon générale des situations dans lesquelles telle ou telle émotion est acceptable, requise, avantageuse ou coûteuse.

Pierre Livet « Une conception dynamique de la méta-éthique. Chaîne de responsabilités et jugement éthique »

En utilisant le mode de représentation des graphes d'héritage de propriétés pour représenter des situations de dilemmes éthiques, on peut remarquer que nos « intuitions morales » sont fortement dépendantes de nos connaissances sur les propriétés de la situation et les possibilités d'action qui sont considérées comme normales ou comme exceptionnelles dans telle situation. Face à des résultats négatifs de nos actions, nous préférons avoir choisi les voies les moins exceptionnelles, ce qui nous semble diminuer notre responsabilité. On ne peut pas en conclure que nos positions éthiques soient réductibles à notre savoir pragmatique des situations, et que toute éthique doit être particulariste. On peut soutenir en revanche que comparer les positions éthiques ne peut se faire qu'à situation pragmatique équivalente. Les graphes en question peuvent d'ailleurs permettre de noter des différences entre positions éthiques, en particulier en notant la relation entre la préférence pour des liens directs (positifs et négatifs) et l'universalisme en morale. Une éthique minimale qui donne priorité au principe de non nuisance à autrui, et qui semble avoir du mal à rendre compte de nos préférences spécifiques dans les situations de dilemmes, aurait intérêt à n'être comparée aux éthiques plus exigeantes qu'une fois les spécificités pragmatiques de chaque situation prises en compte.

Isabelle Pariente-Butterlin, De la disjonction, I. Ethique ou Métaéthique ?

Au regard des représentations des décisions en termes de graphes et de liens entre les actions et leur résolution, que Pierre Livet a proposées, la question se pose de l'unicité de cette résolution. On peut d'ailleurs douter qu'il y ait, dans une situation, une seule résolution éthique qui soit satisfaisante. Donc, lorsque plusieurs résolutions sont possibles, il faut se demander par quelles procédures nous serons à même de trancher entre elles, de manière, tout de même, à parvenir à la décision d'une action. Je propose de concevoir, dans la

qui pourrait nous dire quelle signification leur allouer et quelles préférences nous pouvons avoir, ainsi que les raisons de ces préférences, pour certains liens sur d'autres. Les graphes ainsi conçus permettent de faire apparaître et de préciser la différence qui existe, au niveau méta-éthique, non pas seulement entre les positions particulariste et universaliste, mais même, au sein de l'universalisme, ils feront apparaître la différence entre un universalisme de la forme et un universalisme des contenus. Par un effet de retour, ce sera l'occasion de poser de nouveau la question de la finesse ou de l'épaisseur du grain de saisie des situations entre la conception universaliste et la conception particulariste de l'éthique, et de proposer des pistes pour redessiner la frontière entre ces deux conceptions divergentes de l'éthique.

Marc Rüegger, « Relativisme méta-éthique et relativisme normatif, ou le relativisme moral justifie-t-il la tolérance ? »

Cette présentation s'attachera à examiner certaines des implications normatives du relativisme moral. Elle analysera notamment en quoi l'affirmation de la relativité de la vérité morale est susceptible d'affecter nos attitudes envers les personnes dont les croyances et les pratiques diffèrent des nôtres. Une vertu souvent attribuée au relativisme moral par ses partisans est en effet qu'il nous inviterait à une attitude de tolérance à l'égard de ces différences : seule cette attitude serait moralement et épistémiquement justifiable face à la multiplicité des vérités morales et à la possibilité de désaccords sans faute. Si une telle inférence du relativisme à la tolérance semble intuitivement plausible, elle se heurte néanmoins à l'impossibilité de déduire directement une conclusion normative d'une thèse méta-éthique. Des défenses plus élaborées de l'argumentation relativiste en faveur de la tolérance devront donc être examinées. Je tenterai de montrer que même ces positions plus sophistiquées s'avèrent incapables de fournir la base d'une justification distinctive et satisfaisante de la tolérance.

Sarah Stroud, « Les exigences de la moralité : quelques dimensions métaéthiques »

La question à savoir si la moralité est hautement exigeante est normalement traitée comme un enjeu en théorie morale purement (et donc en éthique normative). Mais en fait, comme nous le montrerons, le débat autour de cette question est un bel exemple des rapports étroits et de l'interaction réciproque entre la théorie morale et la métaéthique. Nous ferons valoir quelques dimensions métaéthiques importantes de ce débat, notamment la question du lien entre les exigences de la moralité et les raisons d'agir, ainsi que les implications du réalisme moral et du constructivisme moral pour cet enjeu.

Christine Tappolet, « Responsabilité et subjectivité »

Si votre voisin écrasait vos tulipes intentionnellement, dans le simple but de vous nuire, il est vraisemblable que vous ressentiriez du ressentiment et de l'indignation. Il semblerait aussi approprié de blâmer votre voisin malveillant et de le tenir pour moralement responsable. Que voulons-nous dire quand nous affirmons que notre voisin est moralement responsable d'une action? Comme cet exemple le montre, il semble plausible d'admettre, à la suite de Strawson (1962), qu'un tel jugement soit étroitement lié à certain nombre d'attitudes, dites « attitudes réactives », comme le ressentiment et l'indignation. La question est de savoir comment articuler le lien entre ces attitudes et la responsabilité. Selon une proposition prometteuse, un agent est responsable si et seulement si cet agent est un objet approprié de nos attitudes réactives. Il s'agira d'évaluer les différentes interprétations possibles de ce biconditionnel et d'examiner leurs implications méta-éthiques. Comme nous le verrons, la question du lien entre responsabilité et attitudes est parallèle à celle de savoir comment concevoir la relation entre les émotions et les valeurs, l'affirmation selon laquelle une chose est bonne si et seulement si elle est un objet approprié d'une attitude positive étant elle aussi plausible.

Patrick Turmel, « Le constructivisme huméen en question »

La multiplicité des occurrences dans la littérature métaéthique récente de la notion de « constructivisme huméen » (S. Street 2008, 2009; J. Lenman 2010; A. James, à paraître) souligne l'importance, pour certains auteurs attirés par le constructivisme, de prendre leur distance par rapport aux fondements kantien de ce courant. Cette notion ne renvoie toutefois pas à une théorie huméenne classique. Le double terme de constructivisme huméen semble même vouloir rendre compte d'une exigence de rapprochement entre la tradition huméenne et la tradition kantienne. Dans cette communication, nous discuterons les particularités, la pertinence, et les limites d'une position constructiviste huméenne. Nous nous demanderons ainsi notamment si le constructivisme huméen peut prétendre au statut de position métaéthique complète.

Sandra Laugier, « Le perfectionnisme est-il une éthique? »

Frédéric Nef, « De la disjonction II, Métaéthique ou métaontologie ? »

Vanessa Nurock, « La naturalisation de la morale : entre normes et faits »

Anna Zielinska, « Leur métaéthique et la nôtre. Des distinctions apparentes entre la tradition française et anglophone en philosophie morale »